



A Tous PNC

AIR FRANCE

www.unac.asso.fr

navigants@unac.asso.fr

mercredi 28 novembre 2012

LA DIRECTION VEUT NOUS FAIRE TAIRE !

Au moment où l'UNAC lève le voile sur les objectifs cachés d'Air France en matière d'externalisation des emplois PNC, la Direction d'AIR FRANCE invente une nouvelle règle pour refuser à l'UNAC le droit de négocier les conditions d'emploi, de carrière et de rémunération des PNC.

En effet, contrairement à ce que prévoit la Loi, Air France refuse de reconnaître le fait que l'UNAC est un syndicat **catégoriel** qui ne représente que **les navigants** et que l'UNAC a vocation à défendre les PNC dans l'Entreprise.

Par ailleurs, l'UNAC refuse que nos conditions d'emploi PNC soient négociées avec d'autres syndicats que ceux que les PNC ont choisi démocratiquement pour les représenter.

Nous avons porté plainte contre Air France qui devra s'expliquer devant un juge pour ce que nous considérons être une entrave au fonctionnement normal du dialogue social à AIR FRANCE avec les PNC et nous appelons tous les PNC à un conflit social en janvier.



Air France décide de se faire justice elle-même en décidant d'ignorer les désignations de vos représentants UNAC qui n'ont pourtant jamais été contestées par un Tribunal.

GRÈVE PNC

8 ET 9 JANVIER 2013

AIR FRANCE FAIT SA LOI

La Direction d'AIR FRANCE s'arroge le droit de choisir avec qui elle va négocier le sort des PNC.

Nous voulons un Accord Collectif PNC, **Air France veut nous faire taire !**

Nous voulons que cet Accord Collectif PNC soit négocié par les syndicats représentatifs du PNC et seulement ceux-là, **Air France veut nous faire taire !**

Le sureffectif PNC est plus important et plus durable que la Direction veut bien le dire. Nous voulons obtenir des garanties sur les emplois PNC, **Air France veut nous faire taire !**

Air France a dénoncé tous les accords collectifs PNC à durée indéterminée qui étaient des accords « centraux », donc des accords négociés par l'ensemble des syndicats, qu'ils représentent ou pas les PNC. Nous voulons que ces accords soient rapatriés au sein de l'établissement PN et donc renégociés par les syndicats PNC, **Air France veut nous faire taire !**

Le projet de découpage d'Air France et d'éclatement des PNC entre plusieurs business units dont certaines sont déficitaires fait peser une menace sur l'emploi de l'ensemble des PNC. Nous voulons des garanties sur l'avenir de nos emplois, **Air France veut nous faire taire !**

Les projets de développement futur d'Air France s'appuient sur des partenariats avec d'autres compagnies qui effectueront les lignes à notre place, ceci fait reposer des menaces sur l'avenir de la filière PNC de droit français, nous voulons des garanties sur l'avenir de nos emplois, **Air France veut nous faire taire !**

La Direction a dénoncé l'accord qui l'oblige à baser son PNC en France et donc à appliquer la Loi française. Nous voulons renouveler cet accord pour être certains que les PNC seront tous soumis au droit français, **Air France veut nous faire taire !**

Nous voulons empêcher la Direction d'Air France d'effacer 14 ans de politique contractuelle pour la remplacer par des dispositions unilatérales, **Air France veut nous faire taire !**

Tous en grève pour obtenir un véritable Accord Collectif PNC

Tous en grève pour obtenir des garanties sur l'avenir des emplois PNC

Tous en grève pour que le sort des PNC soit discuté avec les syndicats PNC

Tous en grève les 8 et 9 janvier 2013 pour faire respecter la démocratie représentative. Les PNC ont choisi leurs représentants, ce n'est pas à la Direction de choisir ses interlocuteurs.